

Le 17 décembre 2019

Madame Carole DELGA  
Présidente du Conseil régional d'Occitanie  
22, boulevard du Maréchal-Juin  
31406 TOULOUSE Cedex 9

OBJET : dialogue avec la Région

Madame la Présidente,

Depuis des mois par tous les moyens qui nous sont accessibles nous essayons de faire comprendre à vos services et à vous-même qu'en maintenant son scénario Repos 2050 cependant affiché comme ayant vocation à évoluer (\*), la Région fait fausse route.

(\*) nous avons incidemment découvert, à l'occasion de notre participation au salon Energaïa, votre version v2 de ce scénario, qu'il eût été courtois de nous communiquer en suite de notre réunion avec vos services le 2 octobre 2018, référence au CR partagé que nous vous avons produit. Cette version v2 fait apparaître une exacerbation du scénario, faisant passer votre coefficient REPOS 2050 de 103% à 106%, au prix notamment d'un maintien de vos chiffrages éoliens qu'aggraverait le repowering évoqué en p. 22 comme une panacée.

Vraiment, Madame la Présidente, vous n'écoutez pas vos concitoyens, mais peut-être tout simplement ne les aimez-vous pas ? Peut-être cet argent qui semble diriger les priorités de la Région, dont il résulte en outre un effet d'éviction sur les priorités économiques et sociales de celle-ci, est-il plus important que le respect de l'environnement et le cadre de vie de vos concitoyens ?

Il existe cependant, en-dehors de nos propres demandes d'un dialogue entre Repos et notre proposition alternative Reposta, des événements officiels qui devraient amener la Région à s'interroger sur la pertinence de ses choix et à procéder à leur révision, citons-en quelques-uns :

### 1. Le rapport AUBERT :

La commission d'enquête parlementaire sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables industrielles, la transparence des financements, et l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique, a procédé à une centaine d'auditions et rendu son rapport le 26.11.19.

Il ressort notamment de celui-ci <http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-eng/r2195-t1.asp> :

- une évidence humaine et citoyenne : ... *Au nom de l'exemplarité dans l'action pour le sauvetage de la planète, on s'ingénie à détruire des paysages et bouleverser la vie des gens. On a un peu trop oublié qu'il est aussi question de l'Homme dans la politique énergétique, comme en toute politique.*
- des évidences techniques et écologiques, assorties d'une proposition de moratoire sur l'éolien :
  - . *la transition vers les énergies électriques intermittentes (éolien, photovoltaïque) n'a aucun impact sur le CO<sup>2</sup> et ne permet donc pas de lutter contre le réchauffement climatique.*
  - . *Il faut sortir du « produire plus, mieux et moins cher », privilégier les politiques visant à consommer moins, et sortir des logiques « tout électrique »*

*. les objectifs techniques de la transition écologique doivent changer, en se concentrant sur la réduction des énergies fossiles : les soutiens publics doivent être réorientés sur les actions d'efficacité énergétique à fort impact de réduction des émissions de CO2 : chauffage et transport.*

La Région ferait ainsi preuve de sagesse en s'inspirant de ce rapport, en écoute de ses concitoyens qui lui proposent un moratoire sur l'éolien en Occitanie : à l'heure où de plus en plus de voix s'élèvent contre les pratiques des promoteurs de l'éolien industriel, méthodes qualifiées dans le rapport comme relevant d'avantage du Far West que de la démocratie, et où la pertinence même de ce mode de production d'énergie est remise en question, il serait paradoxal que notre territoire persévère dans son erreur.

Vous aviez du reste, pensions-nous dans notre naïveté, clairement exprimé votre vision de l'éolien à Lodève le 7 juillet 2018 « *ma priorité dans la transition énergétique n'est pas l'éolien terrestre* » puis vous l'aviez confirmée à St Girons le 29 novembre 2018 « *l'éolien flottant a une vraie acceptabilité, contrairement à l'éolien terrestre* ». N'était-ce là que pratique discursive ?

Sur l'éolien flottant du reste nous nous interrogeons, dès lors que les projets en cours ne respectent pas les conditions de bon sens que nous vous avons transmises, tant la nécessaire concertation avec nos concitoyens pêcheurs qui ont le droit de travailler que la protection de la biodiversité marine (parc naturel marin) et avifaunistique. Sans oublier l'éloignement des côtes.

## **2. Les propos publics de la Secrétaire d'État Madame Wargon le 27 août à Rullac (Aveyron) :**

*... Les énergies renouvelables devront se développer en respectant 1. les dynamiques de territoire 2. la biodiversité 3. les paysages ... la politique énergétique ne devrait plus être dictée par les opérateurs industriels.*

*... l'éolien, on l'a pris de façon trop technique, trop péremptoire, c'est souvent devenu insupportable ... il existe beaucoup de questions autour du comment, autour de la masse critique sur un territoire donné, de l'équité de répartition sur le territoire, de la manière d'associer les habitants. Il nous faut retravailler l'équilibre territorial de ce développement éolien, en fonction non plus seulement de la capacité technique du territoire et de son gisement en vent, mais en fonction de son histoire et de sa sensibilité à ce type de projets, de la nécessité de protection de ses paysages à cause du tourisme notamment, et de sa biodiversité.*

*... la question économique, ça vient après, c'est de second rang par rapport à la seule question importante de l'ensemble {énergie, paysages, et biodiversité}.*

Ainsi, paysages et biodiversité sont au cœur de toute démarche de production d'énergie.

## **3. Les refus croissants et motivés de projets, pas seulement éoliens, par les services de l'État.**

Il vous faudrait lire ces décisions : elles vous permettraient de comprendre combien l'on ne peut pas durablement faire semblant de respecter l'environnement et la biodiversité à base de grandes phrases tout en livrant nos territoires aux opérateurs. Car c'est bien, par l'affichage de vos chiffres REPOS, ce que vous faites réellement, nous vous le redisons à nouveau.

Fort heureusement, les services de l'Etat nous prouvent régulièrement par leurs décisions combien ils ont à cœur le sens du bien commun.

\*\*\*

Ainsi, le SRADDET ayant été repoussé d'une année, il est largement temps pour la Région de retrouver le chemin du dialogue avec ses concitoyens, en s'inspirant de ces éléments nouveaux que nous vous proposons ici.

Le monde ancien où les citoyens étaient sujets, réputés incompetents, est révolu. Dans un contexte difficile nous avons fait le choix courageux de vous proposer une participation effective à la décision en matière environnementale, qui est le sujet central de la transition écologique, dans notre région. Mais nos propositions n'ont de sens que si la Région accepte enfin d'en discuter, comme nous vous le rappelions dans notre mail du 5 septembre dernier auquel il n'a pas été répondu, comme d'habitude hélas : où est la courtoisie de ceux qui nous ont précédés ?

Que l'on n'aille pas non plus nous accuser de violence dans nos propos : la violence est ici commise par ceux qui encouragent l'invasion de nos territoires ruraux, le viol de notre cadre de vie, la destruction de la biodiversité et qui disposent du monopole de la communication.

Nous vous prions d'accepter, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Pour le Collectif, les co-secrétaires :

Dr Emmanuel FORICHON

Dominique BOURY

Copies :

- Monsieur Bernard GILABERT, conseiller régional
- Monsieur Laurent BLONDIAU, directeur de Cabinet de la présidence de Région

Affaire suivie par : Bruno Ladsous, co-secrétaire, [lagsousbruno@gmail.com](mailto:lagsousbruno@gmail.com) , tél. 0649693959